



l'oxygène  
à la source

**N°090-24**

**EXERCICE 2023 – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF – BUDGET ANNEXE TRAITEMENT DES DECHETS**

Nombre de membres en exercice : 52 Présents : 30 Représentés : 4 Quorum : 27
---

**Délibérations  
du Comité Syndical  
Séance du 8 avril 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le huit avril à onze heures, le Comité du Syndicat Mixte du Lac d'Annecy, dûment convoqué en date du 26 mars 2024, s'est réuni au siège du SILA, sous la présidence de Pierre BRUYERE. Mme Séverine MUGNIER est désignée en qualité de Secrétaire de séance.

**ETAIENT PRESENTS**

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND ANNECY**

Mmes, MM. Jean-Pascal ALBRAN, Michel BEAL, Franck BOGEY, Gilles FRANCOIS, Jean-François DEGENNE, Anthony GRANGER, Gérard GRANGER, Fabienne GREBERT, Michel HAUET, Georges HIERSO, Frédérique LARDET, Patrick LECONTE, Claire LEPAN, Christina MALAPLATE, Philippe MANDEREAU, Christian MARTINOD, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Gilles VIVIANT

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SOURCES DU LAC D'ANNECY**

Mme, MM. Marielle JUILIEN, Jacques DALEX, Philippe PRUD'HOMME

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES DE THONES**

M. Pierre BARRUCAND

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES**

M. Guy DEMOLIS

**COMMUNAUTE DE COMMUNES FIER & USSES**

Mme & M. Roger DALLEVET, Séverine MUGNIER

**COMMUNAUTE DE COMMUNES RUMILLY TERRE DE SAVOIE**

Mme & M. Roland LOMBARD, Colette BELLEMIN

**COMMUNAUTE DE COMMUNES USSES ET RHONE**

MM. Jean-Yves MÂCHARD, Christian VERMELLE

**ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES**

Mmes, MM. François ASTORG, Pierre BRUYERE, Sandrine DALL'AGLIO, Adrien GUILMAIN, Benjamin MARIAS, Patricia MERMOZ, Olivier MOUZIN, Magali MUGNIER, Christophe PONCET, Didier SARDA, Sylvain STIHLE, Sébastien BRIAND, André PERRILLAT-AMEDE, Jean-Marc BOUCHET, Julie MONTCOUQUIOL, Yves GUILLOTTE, Serge FABBIAN, Yohann TRANCHANT, Cédric VERNEY, Martine VIBERT, Emmanuel GEORGES, Didier GALMICHE

**AVAIENT DONNE POUVOIR**

François ASTORG à Fabienne GREBERT  
Patricia MERMOZ à Gilles VIVIAN  
Didier SARDA à Frédérique LARDET  
Yohann TRANCHANT à Roland LOMBARD

**PARTICIPAIENT EGALEMENT**

Mmes & MM. Valérie GUICHARD, DGS, Pascale ABADIE, DGAS, Sonia PAPES, Directeur Financier, Justine BRAMM, Directeur Administration Générale, Armand PAVOUX, Directeur Ressources Humaines et Vie au Travail, William PERRIER, Directeur Exploitation Assainissement, Christophe VACHON, Directeur Etudes & Travaux, Damien ZANELLA, Directeur Environnement cycle de l'eau, Camille MARGUIGNOT, Service Assemblées Secrétariat.

**EXERCICE 2023 – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF – BUDGET ANNEXE TRAITEMENT DES DECHETS**

Exposé de Michel BEAL,

M. BEAL, Vice-Président, est élu président de séance pour l'approbation du compte administratif. Le Président quitte alors la salle.

Le Vice-Président donne connaissance des recettes et des dépenses ordonnancées au cours de l'exercice 2023, dont les montants exprimés en euros sont en concordance avec le compte de gestion du Responsable du Service de Gestion Comptable, et indique les montants des restes à réaliser au 31 décembre 2023 :

	Section de fonctionnement		Section d'investissement		
	Budget prévisionnel annuel € HT	Réalisé € HT	Budget prévisionnel annuel € HT	Réalisé € HT	Restes à réaliser € HT
<b>Opérations de l'exercice</b>					
Recettes réalisables	31 223 693,73	31 014 800,31	13 395 247,56	13 162 331,09	0,00
Résultats N-1 à reporter	2 148 085,64	2 148 085,64	1 536 252,34	1 536 252,34	
Autofinancement			2 595 000,00		
Recettes totales	33 371 779,37	33 162 885,95	17 526 499,90	14 698 583,43	0,00
Dépenses réalisables	30 776 779,37	28 886 429,85	17 526 499,90	13 063 936,47	2 726 530,85
Résultats N-1 à reporter		0,00		0,00	
Autofinancement	2 595 000,00				
Dépenses totales	33 371 779,37	28 886 429,85	17 526 499,90	13 063 936,47	2 726 530,85
Résultat opérations de l'année		2 128 370,46		98 394,62	-2 726 530,85
Résultat N-1 reporté		2 148 085,64		1 536 252,34	0,00
Résultat cumulé au 31.12.N		4 276 456,10		1 634 646,96	-2 726 530,85

Le Comité Syndical, après avis favorable de la Commission des Finances du 25 mars 2024 :

- ✓ VU le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice 2023,
- ✓ VU les pièces justificatives apportées à l'appui des opérations décrites au Compte Administratif,
- ✓ APRES avoir arrêté le compte de gestion rendu par le Responsable du Service de Gestion Comptable pour l'exercice 2023,
- ✓ CONSIDERANT que le Président du SILA a normalement administré les finances du SILA pendant l'exercice 2023, en ordonnant le recouvrement de toutes les créances et en ne mandatant que les dépenses justifiées et utiles à son bon fonctionnement,

est invité à approuver le Compte Administratif du budget annexe Traitement des Déchets de l'exercice 2023 rendu par le Président, ainsi que les restes à réaliser.

**- A D O P T É -**  
**à l'unanimité**

**Voix POUR : 34**  
**Voix CONTRE : 0**  
**Abstentions : 0**  
**Non votants : 0**

Par délégation,  
Pascale ABADIE,  
Directeur Général Adjoint des Services

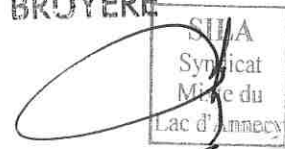


Mme Séverine MUGNIER,  
Secrétaire de séance



Acte reçu à la Préfecture  
Le 15 AVR. 2024  
Publié le 18 AVR. 2024

Exécutoire le 18 AVR. 2024  
Le Président,  
Pierre BRUYERE



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président du SILA dans le délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification.*

*Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Grenoble par voie postale (2 place Verdun BP 1135 – 38022 GRENOBLE Cedex) ou par voie électronique (Télérecours citoyens, [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)) dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication ou à compter de la réponse du SILA, si un recours gracieux a été préalablement déposé.*